



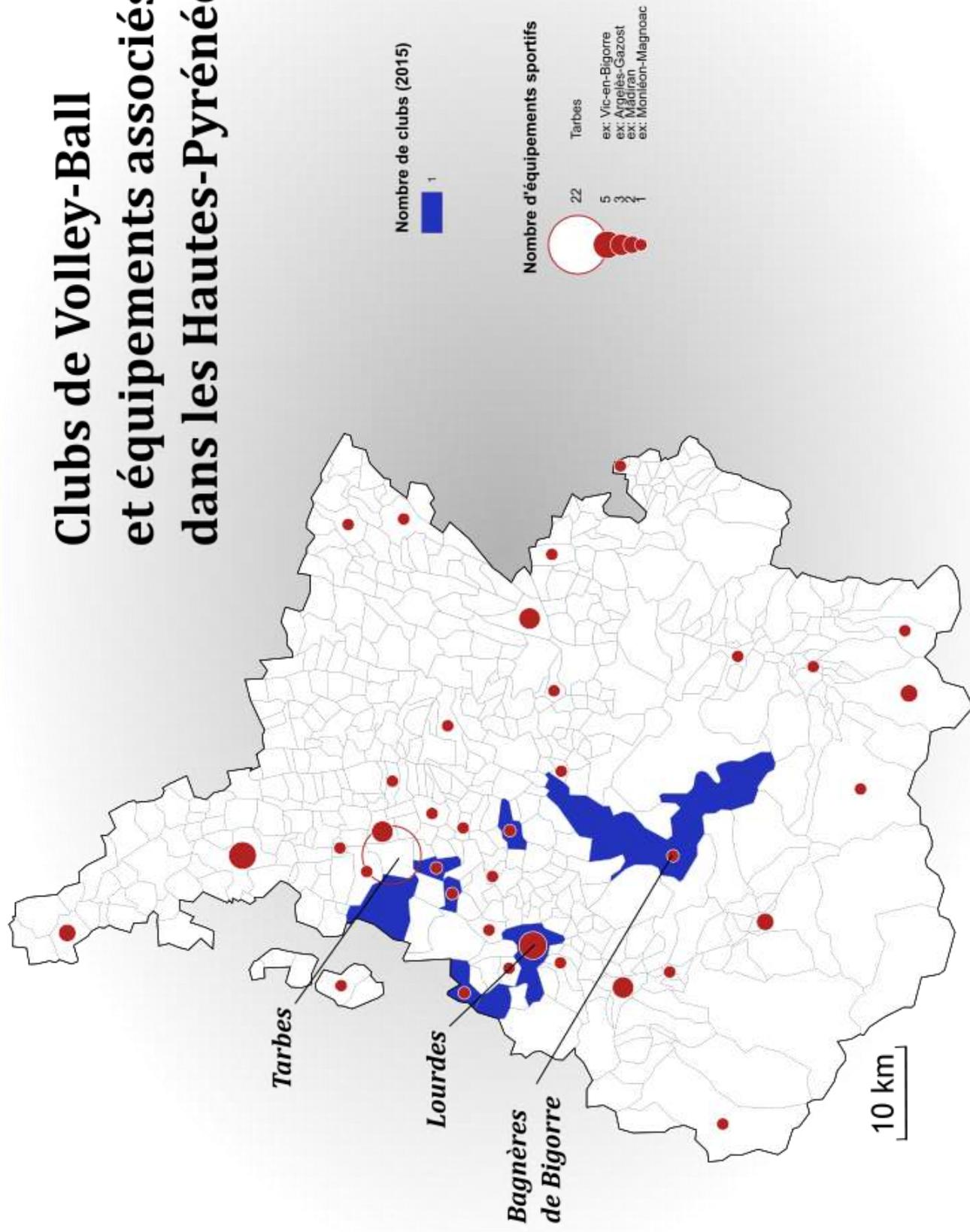
Fédération unisport olympique

Le comité n'a pas participé à l'étude

Chiffres clés :

- 7 clubs (2015) (6 clubs en 2010)
375 licenciés (2015) (363 licenciés en 2010)
213 F / 162 H / 177 moins de 18 ans (47 %)
Tendance :  (+ 3 %)
- 7 équipements sportifs utilisés par les clubs FFVB
 - 4 salles compétition
 - 3 salles entraînement
- 5 diplômés d'État déclarés.
- 1105 journées stagiaires organisées par le comité.

Clubs de Volley-Ball et équipements associés dans les Hautes-Pyrénées



Les salles utilisées par les clubs de Volley-Ball sur le département

Les clubs de Volley-Ball pratiquent leur activité dans des salles multisports et polyvalentes.

Normes Volley-Ball :

- Terrain : 18 m x 9 m

Classement FFVB des terrains :

- Régional (championnats régionaux et départementaux) : 25 m x 15 m de zone libre minimale, 9 m de hauteur minimale, 3 m de distance entre ligne de fond et obstacle fixe, 2 m de distance entre ligne de côté et obstacle fixe.
- National : 28 m x 15 m de zone libre minimale, 9 m de hauteur minimale, 5 m de distance entre ligne de fond et obstacle fixe, 3 m de distance entre ligne de côté et obstacle fixe.
- Ligue Professionnelle et International : 35 m x 19 m de zone libre minimale, 13 m de hauteur minimale, 5 m de distance entre ligne de fond et obstacle fixe, 5 m de distance entre ligne de côté et obstacle fixe.

Constats :

- ⇒ 7 équipements sportifs utilisés par les clubs FFVB
 - ➔ 4 accueillants de la compétition.
 - ➔ 3 pour l'entraînement seulement.

Concernant les clubs de Volley-Ball du département et les salles qu'ils utilisent :

- Bagnères de Bigorre : le club utilise le gymnase Cordier (où peuvent se tenir des compétitions).
- Ibos : le club utilise le centre Pierre Comet (la salle polyvalente d'Ibos) (où peuvent se tenir des compétitions).
- Lamarque-Pontacq : le club utilise la salle polyvalente.
- Louey : le club utilise l'Espace Sport.
- Lourdes : le club utilise la salle multisports de la Coustête (où peuvent se tenir des compétitions).
- Montgaillard : le club utilise la salle polyvalente.
- Odos : le club utilise le complexe sportif (où peuvent se tenir des compétitions).

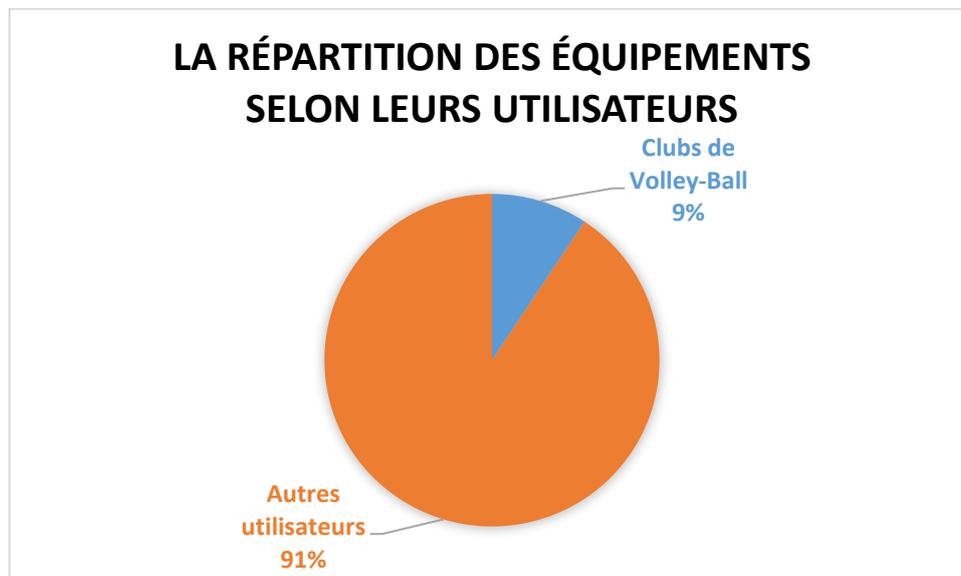
Les équipements sportifs relatifs à l'activité Volley-Ball / Volley-Ball de plage / Green-Volley

Équipements sportifs utilisés par les disciplines FFVB

Le Recensement des Équipements Sportifs (RES) répertorie dans le département pour l'activité Volley-Ball / Volley-Ball de plage / Green-Volley :

- 75 équipements sportifs
 - 44 salles multisports
 - 6 salles polyvalentes / des fêtes / non spécialisées
 - 12 terrains de volley-ball (en extérieur)
 - 13 équipements autres (→ plateaux EPS / Multisports / City-stades, terrains de beach-volley...)

Les clubs de Volley-Ball utilisent donc 7 équipements sportifs sur les 75 recensés sur le département.



L'état général des salles utilisées par les clubs FFVB

D'après les données du RES, sur le nombre de salles utilisées par les clubs FFVB recensées (5), celles-ci sont vieillissantes, mais pas vieilles. Le tableau montre une période importante de mise en service entre 1975 et 1984. 2 salles ont été construites après 1995.

Période de mises en service des salles utilisées par les clubs	Nombre de salles
Avant 1945	
1945-1964	
1965-1974	
1975-1984	3
1985-1994	
1995-2004	1
Après 2005	1
<i>Inconnu</i>	
Total général	5

Les équipements fonctionnels des salles utilisées par les clubs FFVB

Sur les 2 salles où peuvent se tenir des compétitions :

- les 2 sont équipées de douches
- les deux de sanitaires sportifs
- 1 de sanitaires publics
- les 2 d'au moins un vestiaire arbitre
- les 2 d'au moins deux vestiaires sportifs

Sur les 3 salles entraînement :

- 3 sont équipées de douches
- 1 de sanitaires sportifs
- 2 de sanitaires publics
- 1 d'au moins un vestiaire arbitre
- les 3 d'au moins deux vestiaires sportifs

SYNTHÈSE VOLLEY-BALL DE L'ÉTUDE DE 2011

- Créneaux insuffisants pour l'ensemble des clubs.
- Problème de matériel dans les salles utilisées : les poteaux et leur fixation ne répondent plus aux normes récentes.
- Le matériel a évolué : facilité d'utilisation, poteaux plus légers.